48me année. — N° 302 Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION Jeudi 26 décembre 19 8

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger	»	4 —	10 —	19 —	32 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Cantons :	1re insertion 20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes 18 »	
Suisse	20 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

Nouvelles du jour

Les futures élections italiennes. La cause des Syriens catholiques.

L'Italie aura, l'année prochaine, ses grandes élections politiques. Les différents partis commencent à fourbir leurs armes en vue de cette bataille. De toutes parts, on invoque la réforme de la loi électorale. Un grand progrès a déjà été réalisé par le gouvernement *actuel, qui a accordé le droit de vote* à tous les soldats qui ont pris part à la guerre, qu'ils soient illettrés ou non, qu'ils soient majeurs ou encore mineurs. Il y a quelques années, M. Giolitti avait considérablement élargi le droit de vote. Dorénavant, le suffrage universel sera une réalité et non plus une théorie.

La question du vote des femmes ne semble pas avoir, pour le moment, de chauds partisans en Italie. On attend là-dessus le résultat de l'expérience que vient de faire l'Angleterre.

Un problème plus important est celui de la *réforme du système majoritaire actuel, que*, en théorie, tout le monde critique, mais qui, en pratique, compte encore de nombreux partisans. Chaque arrondissement ou collège électoral, en Italie, ne nomme qu'un seul député. Le défaut essentiel de ce système, qui le condamne irrémédiablement, c'est que l'ar*rondissement « uninominal » devient trop* souvent le fief d'un personnage qui n'est pas toujours le meilleur, le plus compétent, le plus probe, mais le plus intrigant ou le plus riche. Ce ne sont pas toujours les meilleurs et les plus capables qui sont élus à la Chambre des députés.

Les adversaires du système majoritaire — les catholiques en particulier — proposent de le corriger par le scrutin de liste ou l'arrondissement « plurinominal » complété par la représentation proportionnelle. Au lieu de voter sur un seul nom, les électeurs déposeraient dans l'urne une liste de plusieurs *noms, en prenant pour base* non plus l'arrondissement ou collège électoral, mais une circonscription élargie, qui pourrait être la province. Ainsi les élections ne seraient plus de mesquines querelles de clocher ; la corruption serait moins facile ; les influences personnelles compteraient moins ; l'horizon politique de l'électeur en serait élargi, et la représentation nationale en serait améliorée.

Les catholiques italiens revendiquent encore énergiquement la représentation proportionnelle, en faveur de laquelle un de leurs chefs, M. Meda, aujourd'hui ministre des finances, a rompu déjà bien des lances. La Chambre des *députés*, disent les catholiques, doit refléter le plus fidèlement possible les idées et les intérêts du peuple et du pays. La représentation nationale d'un pays doit être populaire au vrai sens du mot, sinon elle n'est qu'un leurre. Or, seule la proportionnelle permet d'atteindre ce résultat. Cette réforme a encore, en Italie, beaucoup d'adversaires, qui en exagèrent les difficultés d'ordre pratique, mais, comme le font remarquer les catholiques, ces difficultés ont été victorieusement surmontées dans certains pays, en Suisse en particulier.

***

En 1916, la France et l'Angleterre avaient signé un accord attribuant à la France le littoral de la Syrie et le Liban ; à l'Angleterre, la Palestine et la partie méridionale de la Mésopotamie, et créant un Etat arabe où seraient engobés le vilayet d'Alep et la région de Damas.

La France n'exercerait son protectorat sur la Syrie que jusqu'au jour où celle-ci serait capable de gérer ses propres intérêts politiques. Mais l'Etat arabe garderait Alep et Damas. Or, c'est cela qui constituerait une in*justice* à l'égard des Syriens, dont un territoire de 180,000 kilomètres carrés serait soumis à des Mahométans, tandis qu'ils ne deviendraient eux-mêmes autonomes que dans le vilayet de Beyrouth et la région du Liban, soit pour 42,000 kilomètres carrés.

Des protestations s'élèvent donc contre l'ar*rangement de 1916, et* M. Clémenceau a lui-même déclaré que certains accords n'étaient que provisoires et qu'ils seraient soumis à une revision à la conférence de la paix.

***

On mande de Washington aux journaux de New-York que les puissances neutres ne seront pas admises à la partie de la conférence qui aura trait aux conditions de paix entre les belligérants et non plus aux négociations concernant les modifications territoriales en Autriche-Hongrie, dans les Balkans et dans l'Orient. Par contre, on croit que les puissances neutres seront invitées à envoyer leurs délégués à cette partie de la conférence où la Ligue des nations sera discutée. Ce serait dans le cas où la Ligue des nations devra former partie intégrante du traité de la paix. Cependant, si l'avis devait prévaloir que le projet d'une Ligue des nations ne doit pas faire partie intégrante du traité de la paix, mais être l'objet d'un traité spécial, les neutres seront invités, probablement plus tard, à se joindre à la conférence qui aura trait à cette Ligue.

Le correspondant parisien du *Secolo* de Milan mande à ce journal que « les neutres dont les intérêts sont les mêmes que les intérêts des belligérants seront admis à la conférence de la paix ».

***

Vingt-deux grands meetings ont eu lieu à Laibach, Agram, Belgrade et dix-neuf autres villes, pour protester contre l'occupation par les Italiens des localités yougo-slaves.

D'autre part, des hommes de confiance sont partis du Tyrol allemand pour intéresser les *puissances de l'Entente et M. Wilson* à la cause tyrolienne et obtenir que l'Italie, en matière de conquête, s'en tienne aux régions du Tyrol italien où la nationalité italienne est dominante.

***

On a facilement la tendance, dans tous les pays, à croire que le parti socialiste représente tout le monde ouvrier ou la grande majorité des travailleurs. Il est bon, de temps en temps, de détruire cette légende à l'aide des chiffres et des faits. Ainsi, la Confédération italienne des travailleurs, qui n'a rien à voir avec la révolutionnaire Confédération générale du travail, groupe en ce moment 162,000 travailleurs syndiqués. En tenant compte des adhérents à la Confédération coopérative italienne et à la Fédération nationale de la mutualité et de la prévoyance, les ouvriers associés d'Italie, qui ne militent pas dans les rangs des socialistes, sont au nombre de plus d'un demi-million. C'est un chiffre éloquent, surtout si on le compare à celui des adhérents du parti socialiste officiel, qui ne sont pas même 100,000.

Malheureusement, il en est de l'Italie comme des autres pays : ce sont les éléments extrêmes qui, par leur audace et leurs méthodes violentes, attirent toute l'attention et meme les faveurs du pouvoir.

***

De nombreux hommes d'Etat russes, opposés au léninisme, sont, en ce moment, à Paris, pour solliciter l'intervention des Alliés afin de rétablir, en Russie, un véritable gouvernement. Ce serait, sans doute, l'intérêt de l'Entente ; mais celle-ci, envisageant combien de troupes il faudrait envoyer pour occuper des espaces immenses, considère qu'elle ne peut pas demander ce nouvel effort aux soldats qui viennent de sortir de la plus meurtrière des guerres.

***

Le gouvernement provisoire allemand vient d'augmenter la ration de pain. Ce n'est pas qu'il soit arrivé un kilogramme de blé de plus, mais simplement, comme dit un journal, parce que le peuple ne pourrait pas comprendre que, la guerre étant finie et la révolution ayant fait triompher la démocratie, il n'eût pas davantage à manger.

En réalité, la situation est très critique au point de vue des subsistances. De grands approvisionnements de vivres se sont perdus dans la retraite précipitée des troupes. Quelques-uns appréhendent que la famine n'éclate dès le mois de février ; les plus optimistes disent que l'on pourra se nourrir jusqu'au mois d'avril.

A la disette de vivres s'ajoute la pénurie de charbon. Le combustible a enchéri dans une proportion dont on aura une idée quand on saura que le surcroît de dépense pour les ménages et l'industrie, si les prix du moment devaient rester en vigueur une année entière, se chiffrerait par 3 milliards de marcs.

***

Le général Mangin, commandant de la 10me armée française, passant à Kreuznach en se rendant à Mayence, s'est fait présenter les autorités de cette ville balnéaire, où le grand état-major général allemand a eu quelque temps ses quartiers. Le général Mangin a annoncé aux magistrats de Kreuznach qu'ils devaient reprendre leurs fonctions et au président du Conseil des ouvriers et soldats, qui s'était formé le jour de la révolution, que ce conseil devait se dissoudre, son rôle étant terminé, puisque l'ordre était assuré. Le général a ajouté : « Nous faisons des vœux pour que la transformation de l'Allemagne procure son bien-être et nous ne nous mêlerons pas de ses affaires intérieures. Mais nous avons intérêt à ce que le changement s'accomplisse dans l'ordre et dans la paix. »

Compétences cantonales Compétences fédérales

—o—

Notre droit public ne connaît pas de délimitation systématique des compétences respectives de la Confédération et des cantons. Dans certains domaines, la Confédération légifère et administre par ses propres organes ; dans d'autres, elle se contente de légiférer et administre en participation avec des instances cantonales ; dans d'autres encore, c'est aux cantons qu'in*combe complètement l'application des lois fédé*rales ; ailleurs, les cantons sont souverains en théorie, mais doivent respecter certains principes du droit fédéral ; enfin, il est des compétences qui appartiennent en entier aux cantons au point de vue législatif aussi bien qu'administrativement.

L'absence d'une délimitation systématique ne va pas sans inconvénients. *Elle* pourrait causer des conflits incessants si les instances cantonales et fédérales devaient, sur des points donnés, prétendre être toutes deux compétentes pour intervenir ou encore arguer de leur incompétence pour refuser de s'en occuper. En réalité, ces conflits sont peu fréquents, étant données les accommodantes dispositions des parties en présence et la bonne volonté qui règne de part et d'autre. Nous ne voudrions pas troubler cette harmonie, mais il n'est cependant pas sans intérêt d'examiner la question de savoir qui en fait les frais. Comme il ne s'agit pas ici de considérations abstraites, nous ne pourrons mieux répondre à cette question qu'en consultant les faits.

Prenons-en, au hasard de nos souvenirs, deux :

Le 12 juillet 1918, le Conseil fédéral publiait un arrêté concernant les mesures à prendre par les gouvernements cantonaux pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre, et autorisant les cantons, en particulier, à soumettre à une permission et au contrôle de la police les réunions publiques et les cortèges, à interdire, et, au besoin, à faire dissoudre les rassemblements et les attroupements.

Au début d'octobre dernier, la presse annonçait que le Conseil fédéral autorisait les participants à la Semaine suisse, ainsi qu'il l'avait fait l'an dernier déjà, à ouvrir leurs magasins et locaux de vente le premier dimanche de cette manifestation, soit le 6 octobre. Renseignements pris, il ne s'agirait que d'une circulaire du Département de l'économie publique autorisant les cantons à user de leurs droits.

Considérés en eux-mêmes ou comparés aux mesures bien autrement énergiques qui interviennent presque journellement dans le do*maine économique, ni* cet arrêté, *ni* cette singulière autorisation n'apparaissent comme bien graves ; néanmoins, nous ne pouvons les laisser passer, sans formuler à leur égard les plus expresses réserves et sans relever leur caractère dangereux, en raison du fait qu'ils empiètent indubitablement sur les compétences des cantons.

En effet, en ce qui concerne le premier, au point de vue constitutionnel, c'est aux cantons qu'il incombe, en premier lieu, de veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité publique sur leur territoire ; l'intervention fédérale n'est admissible que dans le cas où les autorités cantonales seraient impuissantes à dominer la situation.

Cette conception était si claire, en 1916 par exemple, que la connaissance des mesures purement éventuelles envisagées par l'autorité militaire pour le maintien de l'ordre dans quelques grands centres, provoqua une légitime émotion et des protestations officielles.

Il va de soi que l'autorité responsable a le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de sa tâche, y compris les mesures préventives.

L'arrêté du 12 juillet, qui ne contient donc, somme toute, ni principe nouveau, ni droit exceptionnel, est dangereux, parce qu'il est superflu.

Venons-en à l'autorisation du 1er octobre.

La jurisprudence fédérale a toujours considéré que l'interdiction du travail du dimanche et en général les prescriptions de police édictées en vue de protéger le repos dominical avaient une portée non seulement religieuse, mais, pour le moins autant, sociale.

Aussi, la Confédération a-t-elle elle-même édicté dans les différents domaines où la police lui appartient, en particulier à propos de l'exploitation des chemins de fer et des fabriques, des prohibitions et des limitations du travail le dimanche et certains jours fériés.

Mais cette compétence est limitée et elle ne s'étend en aucune manière aux magasins et locaux de vente particuliers, qui tous relèvent des droits de police des cantons. Chez nous en particulier, ce domaine est régi par une loi du 24 novembre 1859, complétée par celle du 15 février 1868 et par l'arrêté du 22 octobre 1880 qui en règle l'application.

Le Conseil fédéral, ou à plus forte raison son Département d'économie publique, était donc totalement incompétent pour autoriser l'ouverture des magasins la journée du 6 octobre ; sa mesure manque de toute base légale ; elle se caractérise comme un empiétement sur les droits des cantons, qui n'ont besoin d'aucune autorisation de qui que ce soit pour user des droits *qui leurs sont propres.*

Nous arrivons donc, dans un cas comme dans l'autre, à la même constatation. Ce sont les cantons qui régulièrement font les frais de l'harmonie et de l'entente.

Sur qui rejetterons-nous la faute d'un semblable état de choses ?

Faisons tout d'abord la part des circon*stances.*

Il est, jusqu'à un certain point, fatal, étant donnée la concentration du pouvoir aux mains de l'autorité exécutive fédérale, que cette dernière intervienne par le simple jeu de la force qu'elle détient, à en user extensivement dans les domaines où elle a une part des droits.

Mais cette explication n'est pas encore suf*fisante. Il faut chercher ailleurs.*

Or, dans le cas que nous avons considéré en premier lieu, il faut reconnaître que la suggestion à cette intervention qui, peu après, s'est révélée comme un prétexte d'agitation et a failli être interprétée, à tort du reste, comme une affirmation intempestive de force et une inopportune provocation, est venue de l'un ou l'autre gouvernement cantonal, qui céda à la tentation de se décharger sur le Conseil fédéral d'une besogne qui pouvait devenir ingrate.

Il eût été, certes, plus habile de la part du gouvernement fédéral de résister à ces sollicitations et de renvoyer les cantons à leurs compétences.

Dans le second cas, il eût également été plus adroit de la part du Département intéressé de renvoyer les quémandeurs, soit très vraisemblablement le comité d'organisation de la Semaine suisse, aux cantons. Nous ne doutons pas, étant donné le caractère national de la manifestation, que le résultat désiré eût été atteint. Il s'agit donc ici plutôt d'une question de forme et de procédure. Mais n'oublions pas que la forme est la sauvegarde du fond et bien souvent le seul moyen de le justifier et d'en assurer le triomphe. C'est, tout spécialement, lorsque le danger est le plus grand de voir se produire la désagrégation et l'émiettement des droits par l'envahissement graduel d'un pouvoir plus fort, que la forme importe, on pourrait aller jusqu'à dire, au moins autant que le fond.

C'est par ce moyen et en exigeant sans trêve ni repos, *suaviter in modo, mais fortiter in re,* que nous contribuerons le mieux au maintien et au développement de cette harmonie nécessaire au bien du pays, mais qui sera irrémédiablement compromise si nous devions continuer, nous, à en faire, bon an mal an, tous les frais, encore que ce fût, hélas, trop souvent jusqu'ici, et pour une bonne part, par notre faute.

P.

Nouvelles diverses

—

Le roi d'Italie est rentré à *Rome, mardi après* midi, revenant de France.

— Le baron Zorn de Bülach, ancien secrétaire d'Etat allemand en Alsace-Lorraine, a été invité à quitter Strasbourg.

— M. Henderson, le chef du parti travailliste anglais, et les autres délégués à la conférence socialiste internationale qui doit se tenir en Suisse ont demandé des passeports au gouvernement ; aucune décision n'est encore intervenue.

— Les journaux de Berlin annoncent que les amiraux Bachmann et Hipper, chefs de la flotte allemande de la haute mer, et les directeurs Benkel et Gebhardt, ont été arrêtés à Kiel.

— On mande de Belgrade aux journaux que le voyage du prince de Serbie à Paris est définitivement reporté à la seconde quinzaine de janvier.

La question de la grève générale

—o—

(Discours prononcé par M. Musy, au Conseil national)

(Suite.)

Permettez-moi maintenant quelques réflexions sur le séjour de la Légation des Soviets de Russie, à Berne. Emanation du gouvernement de Lénine, ce fut un nid d'anarchistes et de révolutionnaires, venus dans notre pays pour insaurer en Suisse le régime de la terreur. J'en ai reçu un jour, sous enveloppe portant le sceau de la « République fédérative des Soviets de Russie, en Suisse », une lettre chargée contenant une sommation. Je n'ai pas de compte à rendre à la Légation des Soviets et j'entends pouvoir, à la tribune du National, remplir tout mon devoir, sans être molesté par des étrangers, à qui je conteste le droit de séjour chez nous *(Vifs applaudissements).* Il a fallu la grève générale et un commencement de révolution pour amener enfin son expulsion. Je regrette les ménagements excessifs dont fut l'objet cette horde venue de Russie pour semer dans notre bonne terre suisse le ferment de la révolution. Par contre, je félicite l'excellent commandant du régiment 7 et ses braves soldats de l'esprit de décision et de l'énergie dont ils ont fait preuve à cette occasion *(Bravos).*

J'avais, ici même, il y a quelques mois, attiré l'attention du Conseil fédéral sur les fonds considérables importés de Russie en Suisse. Il est certain que des sommes importantes sont venues, de là-bas chez nous, pour servir à la propagande révolutionnaire. Pourquoi le gouvernement russe tolère-t-il la sortie de ces fonds, alors que nos compatriotes établis en Russie ont eu grand peine à obtenir de pouvoir exporter les sommes strictement indispensables à couvrir les frais de leur voyage vers la mère-patrie ? Je pourrais vous lire de lamentables missives, signées par des Suisses de retour de Russie. Vous y entendriez la narration des scènes atroces dont ils ont été témoins. Elles vous apprendraient que nos compatriotes ont été victimes de procédés indignes. Pillés, volés, souvent maltraités, ils se sont vu extorquer leurs biens, consti*tuant, dans certains cas, de modestes économies,* représentant dix, quinze ou vingt ans de pénible et persévérant labeur. Le régime des bolchévistes séquestre les biens des Suisses en Russie ; mais il envoie chez nous l'argent destiné à la propagande malsaine qui égare les esprits et corrompt les cœurs.

L'action révolutionnaire en Suisse a été soi*gneusement préparée et méthodiquement organi*sée. La diffusion des idées anarchistes fut intensifiée depuis 1914. L'action socialiste, en général, sa presse, en particulier, se sont acharnées à altérer notre patriotisme. Elles se sont efforcées, en outre, d'éteindre le flambeau de la vérité chrétienne dont la lumière peut seule cependant nous tirer du chaos où nous nous agitons. Le dilemme est posé. Il faudra choisir l'une ou l'autre des solutions. Ayons enfin le courage de regarder bien en face, de fixer le tableau des réalités. S'obstiner à poursuivre une politique sociale faite d'opportunisme et de louvoiement serait une folie. Il faudra bien finir par choisir entre la formule des révolutionnaires et la doctrine chrétienne, c'est-à-dire entre le Christ et Lénine. Je n'ai jamais contesté le bien-fondé des justes revendications formulées au nom des classes les moins privilégiées. Notre devoir est d'unir nos efforts pour combattre avec succès la misère imméritée et réaliser enfin la suppression définitive des injustices dont souffrent encore certaines catégories d'honnêtes travailleurs. Parce que chrétien convaincu, je souhaite que s'achève l'évolution du salariat, qui peut et qui doit, comme toutes les choses humaines, se perfectionner. L'Etat a le devoir d'assurer l'équilibre social, qui ne peut s'établir définitivement que sur la dignité de tous les citoyens. Mais nous voulons que cette évolution s'effectue dans l'ordre main*tenu par un gouvernement ferme, qui ne capi*tule jamais devant des revendications présentées sous forme d'ultimatum *(Vifs applaudissements).*

Le patriotisme solidement appuyé sur la conception chrétienne de l'Etat restera l'infranchissable ligne de défense où viendront se briser les vains efforts de l'anarchie internationale. *Les révolutionnaires,* parfois psychologues *habiles,* ont tôt découvert le secret de notre résistance, le fort blindé qui tient victorieusement contre toutes leurs entreprises. Aussi, voyez-vous comment leur presse s'acharne à l'affaiblir.

La *Freiejugend,* dans son numéro du 19 avril de cette année, indiquait, comme obstacles à la diffusion de l'idée socialiste, l'influence chrétienne et patriotique de l'école, ainsi que l'élément paysan. La presse socialiste tout entière s'est coalisée dans la lutte entreprise simultanément contre l'idée chrétienne, contre la patrie

et contre les paysans. Les socialistes espèrent, par ce moyen, préparer notre peuple au régime de la dictature prolétarienne.

A côté de cette presse quotidienne de tenue générale plutôt modérée, on a répandu chez nous des écrits anarchistes d'une violence extrême. Lénine lui-même a fait paraître en Suisse, dans le courant de cette année, une série de brochures. La première, qui sort de l'Imprimerie des Unions ouvrières de Genève, a pour titre : *La tâche des représentants de la Gauche de Zimmerwald dans le parti des socialistes suisses.* Lénine y rappelle que le christianisme est le grand obstacle à l'instauration du régime de l'internationalisme. Il s'y déclare catégoriquement l'ennemi acharné de la politique des social-patriotes et il condamne avec une extrême énergie la politique du Grütliverein suisse. Nous voilà donc définitivement fixés sur les tendances socialistes de Lénine. Il est l'apôtre de la politique antipatriotique. Ceux qui dirigeaient de parti socialiste suisse il y a une vingtaine d'années trouveront, dans cette déclaration, matière à réflexions. M. Greulich, dont la physionomie particulièrement caractéristique, a conservé chez nous une certaine sympathie, fut avant tout le partisan de l'évolution et non point un révolutionnaire. Sa politique est aujourd'hui jugée. Elle est condamnée définitivement par Lénine et l'école Platten. La politique du Grütliverein et de Rickli, le médecin philanthrope de Langenthal, est aujourd'hui débordée par le courant des idées anarchiques. Ce que Lénine et Platten préconisent, c'est l'internationalisme, le terrorisme, la dictature du prolétariat, c'est-à-dire la domination des bourgeois et des ouvriers réduits à la servitude sous la férule de quelques potentats anarchiques. J'ai en main une abondante collection de brochures qui m'ont été remises par le Ministère public de la Confédération. Elles constituent une preuve tangible et irréfragable de la propagande bolchévisle intense qui se fait en Suisse par la presse. Je cite quelques titres :

Die Revolution und der weisse Terror (de Lénine) ; *Die Soviet-Macht und der internationale Imperialismus* (de Trotzki) ; *Von der Oktober Revolution bis zum Brester Friedensvertrag* (de Trotzki) ; *Staat und Revolution* (de Lénine) ; *Der Kampf um das Brot* (de Lénine) ; *Die Kulturaufgaben der Arbeiterklasse* (de Semalsikziki). Enfin, Platten a publié, en 1918, la *Constitution de la République des Soviet russes.* Toutes ces publications ont été imprimées en 1918, à Belp, près Berne, sur un papier de luxe. Par qui et comment les manuscrits de Lénine et Trotzki ont-ils pénétré en Suisse ? Le fameux programme des représentants de la gauche de Zimmerwald sort de l'Imprimerie des Unions ouvrières à Genève. Notre pays, théâtre des tentatives bolchéviques, est donc inondé par un torrent de littérature empoisonnée.

En avril dernier, M. le conseiller fédéral Muller affirmait ici que la liberté de la presse ne comporte point le droit de répandre des écrits qui mettent en danger la sécurité et l'existence de l'Etat. De grâce, à l'avenir, ne nous contentons plus de paroles ; mais passons aux actes et supprimons radicalement toute cette presse dangereuse. *(Bravos.)*

Les efforts réitérés des internationalistes pour détruire notre patriotisme n'ont point eu heureusement des résultats espérés.

Les socialistes ont éprouvé à cet égard une grosse désillusion. Avant de quitter Berne, la mission bolchéviste aurait, dit-on, en guise de testament, fait la déclaration suivante : l'échec subi par les socialistes à l'occasion de la grève générale doit être attribué au fait qu'en Suisse le patriotisme est encore trop vivant. Et, si je suis bien renseigné, M. Grimm aurait affirmé, à son tour, que, si la grève n'a pas réussi, c'est que les soldats sont restés incorruptibles. Ces paroles sont un hommage à l'armée et au peuple, mais aussi un avertissement dont nous avons le devoir de faire profit.

Pour affaiblir la résistance patriotique de notre peuple, Lénine conseille, à la page 10 de son programme aux socialistes suisses d' « instituer dans notre pays la naturalisation obligatoire et gratuite de tous les étrangers établis chez nous ». Le programme de l'action bolchéviste a été publié *in extenso* dans le *Vorwärts*, journal socialiste de Bâle. Il prévoit également (art. 6), « la naturalisation forcée de tous les étrangers établis en Suisse depuis un an ». On s'est rendu compte que le peuple suisse reste très réfractaire aux idées anarchistes. Les bolchévistes veulent essayer d'une autre méthode en introduisant dans nos populations des éléments étrangers nombreux, espérant par ce moyen majoriser les indigènes. Ah ! Messieurs, on a bien trop naturalisé depuis quatre ans ! Le Conseil fédéral et tos les cantons auraient dû refuser catégoriquement la naturalisation à tous les étrangers qui sont venus s'établir en Suisse depuis l'ouverture des hostilités. Aujourd'hui, au lieu de faciliter les naturalisations, on devrait, en Suisse, instituer ce qui existe dans certains pays, la « dénaturalisation » *(bravos)* de tous les nouveaux citoyens qui sèment la discorde, compromettent la sécurité de l'Etat et ont par conséquent démérité de leur nouvelle patrie. *(Vifs applaudissements.)*

Les socialistes de l'extrême gauche ne font plus un mystère de leur programme. Je vous ai dit déjà qu'ils l'ont publié dans le *Vorwärts*, en précisant tous ses détails. Ils prévoient le renversement du gouvernement par un coup d'Etat et la démolition de toutes nos institutions par la force. En un mot, c'est la révolution, puis l'organisation de la République suisse des Soviets, probablement sur la base du projet Lénine, découvert chez Guinbeaux. Platten n'a-t-il pas, ici même, fait profession de bolchévisme et préconisé la généralisation du régime des soviets ? Cependant, personne, sauf l'extrême gauche socialiste, ne contestera que la révolution russe, brutale et sanguinaire, fut une catastrophe. Tous nous réprouvons le régime de rapines, de spoliations, d'exactions et de persécutions imposé à la Russie. Les révolutionnaires qui en sont responsables, comme ceux qui voudraient instaurer chez nous un régime analogue, sont des individus dangereux.

Il me paraît, dès lors, particulièrement important d'établir les relations qui existent entre certains chefs socialistes suisses et les révolutionnaires russes. MM. Grimm et Platten voudraient-ils nous dire les motifs de leurs voyages en Russie ? Nous savons que, pendant son séjour à Pétrograd, M. Platten a vécu dans l'ombre de Lénine. Il faillit même payer cette intimité de sa vie, puisqu'une balle destinée à Lénine lui a effleuré la main, au moment où il parcourait en voitures les rues de Pétrograd, aux côtés du célèbre révolutionnaire. Platten n'a point caché cet intéressant incident, puisqu'il a, dans cette salle même, fait montre de sa glorieuse blessure ! Il paraît que Platten a rapporté de Russie les instructions que le maître destinait aux socialistes suisses. Les désirs du dictateur de Pétrograd ont été communiqués à l'élite du parti socialiste suisse, dans une réunion tenue à Zurich. C'était au commencement de 1918. M. Platten doit avoir, à cette occasion, exposé le programme de Lénine concernant la Suisse. A cette époque, Lénine n'était point encore partisan de l'action directe, et Platten, conformément aux instructions reçues, a conseillé à ses collègues d'en différer l'application. Lénine avait fait en Suisse un séjour prolongé. Il y fut même pendant la guerre. Comment est-il venu chez nous ? Quels papiers a-t-il présentés pour obtenir un permis de séjour dans notre pays ? Comment a-t-il pu rentrer en Russie, à travers l'Allemagne ? Voilà autant de questions auxquelles je ne puis répondre. Lénine ne devait, en tout cas, pas manquer de papiers, puisque les bolchévistes en fabriquent, et que, d'autre part, Lénine n'a pas porté moins de dix noms !

Permettez que, ici, je formule, en passant, une observation. Je crois que notre police suisse, telle qu'elle est organisée actuellement, est impuissante à rechercher utilement et rapidement les étrangers dangereux qui se donnent rendez-vous dans notre pays. Je suis et resterai toujours fédéraliste, en évitant toutefois soigneusement de tomber dans la *Kantönligeist*. Mais, si nous exigeons que l'on réserve exclusivement aux cantons les tâches qu'ils peuvent mieux remplir que la Confédération, nous devons, par contre, avoir le courage de partager et d'abandonner à la Confédération ce qu'elle peut mieux faire que les cantons. Je n'ai pas l'impression que les cantons soient en mesure, chacun suivant ses besoins et pour son territoire, d'organiser la police des étrangers, qui doit être nécessairement confiée à des limiers habiles, à des professionnels, c'est-à-dire à des détectives rompus au métier. La Confédération, avec le concours des cantons, aurait pu, me semble-t-il, dans ce domaine pour la période de la guerre, réaliser l'organisation nécessaire dont le défaut se fait gravement sentir, et la rattacher directement au ministère public fédéral. C'eût été une excellente et utile application des pleins pouvoirs.

Lénine avait appris à connaître la Suisse, le tempérament de ses habitants. En fin observateur, il avait deviné l'intensité de leur patriotisme. Il estima avec raison, l'action directe prématurée et conseilla de renvoyer à plus tard l'usage des moyens violents. Chose étrange, quelques mois après, on eut raison de ses hésitations et de sa résistance. Comment et pourquoi Lénine a-t-il changé d'idées ? Platten pourrait probablement nous en donner les motifs. Je les ignore, mais ce que nous savons, c'est qu'il devint partisan de l'action directe. Les intentions des révolutionnaires russes concernant la Suisse sont, en effet, clairement exposées dans la lettre écrite par Beaumzweig à Curiski, le ministre du peuple de Russie qui fut assassiné en août dernier. Cette lettre, reproduite par la presse, est datée du 19 juin 1918. Elle contient, entre autres, le passage suivant : « Je suis d'accord avec L. S. qu'on ne saurait songer à « travailler » maintenant la France ; ce serait trop dangereux. Mais la Suisse ! N'est-il pas le pays situé juste au centre des autres nations ? Et le terrain n'y est pas plus mauvais que celui de France ou d'Autriche. » Il continue comme suit : « Il est évident que, si le soviet se décidait à remettre à des hommes énergiques et non à des poules mouillées les affaires de l'extérieur, nous arriverons à un résultat plus sensible que par l'intermédiaire de tous ces plénipotentiaires que notre « diplomatie savante » envoie à Berlin, à Vienne, à Stockholm, à Berne et ailleurs. »

Il ajoute encore : « Vous croyez que la haine n'est accumulée que chez nous, en Russie ? Elle est aussi grande, sinon plus grande en Europe... Je parle, bien entendu, des grands centres. La campagne en Suisse n'est pas sûre, elle n'est pas possible pour le moment, les paysans pour la plupart ont leur lopin de terre et ne marcheront pas avec nous. Mais les ouvriers, mais les employés de tram, mais les cheminots, eux, qui peinent jour et nuit, voilà nos précieux auxiliaires. Pour Genève, je vous recommande... Il ira à Zurich... A Lausanne, il faudra commencer par les tramways, à Berne, par les cheminots, etc... »

Lénine avait du reste admis que le triomphe du bolchévisme en Suisse supposait l'emploi des armes. C'est ainsi que dans sa « tâche des représentants de la gauche de Zimmerwald », il fait la recommandation suivante : « Parmi les moyens de lutte révolutionnaire figurent les démonstrations et les grèves des masses, mais non pas le refus du service militaire. Si l'on veut agir dans l'intérêt du prolétariat et selon les idées des meilleurs de ses représentants, par exemple Karl Liebknecht, il faut avoir pas refuser de prendre les armes en mains, mais tout au contraire s'en emparer et s'en servir pour les retourner contre la bourgeoisie de son propre pays. »

Platten, qui est en Suisse le suppôt de Lénine, n'a pas ordonné la grève générale contre l'avis du maître. Le révolutionnaire russe aura probablement conseillé, par l'intermédiaire de la mission bolchévique envoyée en Suisse, de déclancher la grève au jour opportun. On aura jugé que la fin de la guerre marquait le moment utile. Il est probable, en outre, que l'usage des armes fut recommandé. Je vous rappelle, à ce sujet, les bombes de Zurich, introduites en Suisse par la frontière nord. Tout semble indiquer qu'elles étaient destinées à terroriser notre pays. Je mets en relation avec cette découverte une autre citation tirée de la lettre de Baumzweig. Après avoir recommandé la grève, Baumzweig continue comme suit : « Aussitôt déclarées les grèves, et si possible une grève générale dans tout le pays (on pourra y arriver avec de l'intelligence et de l'argent), mon idée est d'user — le jour de la grève — de quelques insignifiants « feux d'artifices » en faisant déposer, par des gens à nous, quelques « petits bonbons », par exemple, à Lausanne, au Tribunal fédéral, à Berne au Palais fédéral, à Zurich à la Banque nationale, à Genève à l'Hôtel des Postes. » Je suppose que ces « petits bonbons » devaient provenir de la même confiserie d'où sont sorties les bombes de Zurich *(Rires).*

(A suivre.)

Les Alliés sur le Rhin

On mande de Berlin à la *Gazette du Rhin et de Westphalie* :

La zone neutre de la rive droite du Rhin est divisée comme suit :

La première zone va de la frontière hollandaise jusqu'à Ratinge ; elle a pour limite septentrionale la tête de pont de Cologne. Le siège du commandement sera à Wesel. Un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie seront stationnés à Wesel et un bataillon d'infanterie, à Düsseldorf.

La deuxième zone sera contiguë à l'angle formé par les têtes de pont de Cologne et de Coblentz. Le commandement sera installé à Wipperfuerth. Un bataillon sera stationné à Remscheid ; un escadron à Wipperfuerth et un autre à Erlorf.

La troisième zone s'étend dans l'angle formé par les têtes de pont de Coblentz et de Mayence, en y comprenant Lorch. Le commandement sera à Westerburg. Un bataillon sera caserné à Hachenburg et un à Limburg, et un escadron à Westerburg.

La quatrième zone s'étend jusqu'à la frontière de Suisse. Le commandement sera à Carlsruhe, et un bataillon et un escadron seront stationnés respectivement à Carlsruhe et à Darmstadt, un escadron à Hombourg, à Schwetzingen et à Mühlheim, et un bataillon à Francfort et à Mannheim.

Les derniers moments de Nicolas II

Londres, 24 décembre.

Le *Daily Chronicle* publie, sur les derniers jours du tsar, un nouveau récit fait par le valet de chambre du malheureux souverain.

D'après les déclarations de ce dernier témoin, au cours de son emprisonnement à Ekaterinenbourg, le tsar avait l'autorisation de voir son fils à toute heure du jour et de la nuit. Par contre, on ne lui permettait de voir sa femme et ses filles qu'assez rarement.

Nicolas II ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Il passait son temps à mettre ses papiers en ordre, et il écrivait à divers membres de sa famille de longues lettres.

Le 15 juillet au soir, un membre du Soviet vint chercher le prisonnier pour le conduire devant le conseil des Soviets qui devait le juger.

Le tsar ayant demandé si on avait l'intention de le fusiller, cet homme lui répondit qu'il avait simplement l'ordre de l'amener devant ses juges.

Nicolas II fut absent pendant deux heures. Quand il rentra dans la chambre qui lui servait de prison, il était fort pâle. Il demanda à son valet de chambre de lui donner un verre d'eau. Puis il annonça qu'il avait été condamné à mort et qu'il allait être fusillé dans trois heures.

Le récit ne donne aucun détail sur les événements qui suivirent. Il spécifie simplement que le tsar fut condamné « pour complot contre la République révolutionnaire ».

Les bolchévistes en marche vers l'Allemagne

Copenhague, 24 décembre.

On confirme de Riga que d'importantes forces de l'armée rouge, munies du matériel d'artillerie acheté aux Allemands, sont en marche vers la frontière allemande.

Sur le front Dunabourg-Reval, les avant-gardes russe suivent des contingents allemands en retraite à une journée de marche, semant la dévastation sur leur passage. Partout les populations, terrorisées, fuient devant les bolchévistes.

Les bolchévistes en Livonie

Stockholm, 24 décembre.

Un communiqué officiel d'Estonie dit :

« Les bolchévistes se sont emparés de Dorpat. Les troupes estoniennes sur le front de Wesenburg battent en retraite.

« Les troupes allemandes marchent sur Fellin, en route pour Riga. »

Chez les socialistes italiens

Les journaux de Milan annoncent que le congrès socialiste a été clos mardi, après deux jours de débats. Le *Corriere della Sera* rapporte que le groupe modéré Duratti-Modigliani l'a emporté contre le groupe maximaliste Bombacci. L'ordre du jour voté laisse au congrès ouvrier le soin d'envisager la possibilité de la réalisation des questions d'agitation maximaliste. Les propositions du comité du parti étaient, selon l'*Avanti*, la démobilisation immédiate, le retrait incessant des soldats de Russie et la sauvegarde du principe de la liberté dans la vie civile.

Le comte Czernin

Vienne, 24 décembre.

(B. C. V.) — D'après une information de journaux provenant de Prague, le comte Czernin a fait savoir à ses anciens amis qu'il était décidé à se mettre à la tête du nouveau parti démocratique bourgeois qui interviendra énergiquement dans la lutte électorale. Le comte Czernin combat l'idée de l'union de l'Autriche allemande à l'Allemagne. Il préconise plutôt une union économique avec les Etats slaves, pour le salut du pays.

L'Espagne et l'Entente

Paris, 25 décembre.

« Le *Petit Parisien* dit qu'il est exact que, dans les entretiens entre le comte de Romanonès et les hommes d'Etat français et américains, il a été longuement question de l'affaire marocaine. Le sort futur du Maroc a été envisagé. Les hommes politiques participant à la conférence ont examiné diverses solutions au sujet de la zone espagnole du Maroc, comme au sujet du détroit de Gibraltar, qui intéresse particulièrement l'Espagne.

Sous-marin non encore livré

Paris, 24 décembre.

Le *Matin* apprend que l'Allemagne n'a pas exécuté complètement la clause de l'armistice prévoyant la livraison de tous les sous-marins. Il signale notamment la présence à Drontheim, sur la côte de Norvège, du croiseur sous-marin *U. 157*, le plus récent des navires de ce type dépassant 1800 tonneaux. Le *Matin* dit qu'il serait intéressant de connaître le nombre des victimes de ce bâtiment qui est resté en croisière pendant quatre mois et demi sans toucher terre. Il dit que, en tout état de cause, sa reddition devrait être imposée à l'Allemagne.

Le cas d'un sous-marin allemand

La *Gazette populaire de Cologne* dit que l'amiral anglais Beatty, aux pourparlers de l'armistice naval, n'a pas exigé la reddition du sous-marin *U-9* commandé par l'officier allemand Weddingen, et qui a torpillé trois croiseurs britanniques, en raison « du passé glorieux » de ce bâtiment. Le journal ajoute que, néanmoins, le sous-marin a été remis aux Alliés, parce que l'équipage allemand ne voulait pas perdre l'occasion de gagner la somme de 500 marks promise à chaque homme pour avoir amené un bâtiment en Angleterre.

La *Gazette populaire* estime que cette nouvelle, si elle est vraie, est une honte pour l'Allemagne.

Echos de partout

M. LLOYD-GEORGE

Le Premier anglais est une des plus curieuses figures de l'Angleterre contemporaine. Il a les traits petits et aigus. Ses yeux sont brillants et sans cesse animés. Il marche d'un pas si vif que Mme Lloyd-George, lorsqu'elle accompagne son mari, est obligée, pour se maintenir à sa hauteur, de trotter tous les deux pas.

M. Lloyd-George est un Gallois au langage ironique. Quand, au temps des grandes luttes politiques d'avant la guerre, il se fit le tortionnaire de M. Chamberlain, la Chambre des Communes s'amusa fort de ses railleries sarcastiques. Un jour, M. Chamberlain, en parlant des affaires de l'Afrique du Sud, prononça : « Et maintenant, messieurs, je vais vous dire la vérité. » — « Pour la première fois », marmotta Lloyd-George. Et la Chambre entière d'éclater de rire.

MOT DE LA FIN

— Je suis très embarrassé ! Mon fils m'écrit d'Angleterre qu'il a perdu vingt livres.

— Il maigrit donc ?

— C'est ce qui me tracasse. Je ne sais s'il veut parler de poids ou d'argent.

PETITE GAZETTE

Armoiries et drapeau

Le nouvel Etat yougo-slave, qui comprend la Serbie, la Croatie et les territoires de Slaves du Sud, a adopté pour armoiries un aigle blanc à deux têtes et comme drapeau un drapeau tricolore bleu-blanc-rouge.

Confédération

Des communes du Vorarlberg demandent leur réunion à la Suisse

Les autorités des communes vorarlbergeoises de Hœscht, Fussach et Gaissau, ainsi que presque tous les citoyens de ces trois communes, ont adressé au Conseil d'Etat de Saint-Gall, pour être transmise au Conseil fédéral, une pétition demandant instamment que la frontière suisse du Rheintal soit étendue jusqu'au Rhin et que le delta du fleuve soit compris dans le canton de Saint-Gall.

Le « Journal de Genève » et le « Giornale d'Italia »

Dans son numéro du 13 décembre, le *Piccolo*, supplément du *Giornale d'Italia*, après avoir raconté l'histoire du baron autrichien Chlumecky et après avoir fait allusion au fait que le baron aurait reçu des fonds du gouvernement autrichien pour les verser « à quelques journaux parisiens », ajoute la phrase suivante :

« Voici donc expliquée l'origine de l'italophobie irréconciliable de quelques journaux suisses et parisiens et leur grand amour pour la cause yougo-slave. Parmi ces journaux, le plus acharné a été ces derniers temps le *Journal de Genève.* »

Le *Journal de Genève* proteste avec autant de véhémence que de raison contre cette accusation aussi sotte qu'injuste.

Au secours de Vienne

Le Conseil d'Etat argovien a décidé de faire envoyer à la ville de Vienne 20,000 kg. de cubes Maggi pour potages à la Julienne, à prélever sur les provisions de l'office cantonal de ravitaillement.

* * *

Un communiqué annonce que, avec le concours de l'Office fédéral de l'alimentation et d'accord avec les organes compétents des Etats alliés, la préparation de l'action de secours pour la ville de Vienne a commencé.

Mardi, un comité s'est constitué. Ce comité adressera prochainement au peuple suisse un appel. Il s'agit en première ligne d'économiser les coupons des cartes de denrées alimentaires ; on prévoit également une collecte en argent et en marchandises non rationnées. Cette collecte commencera au milieu de janvier. On recommande donc de mettre dès maintenant de côté les coupons économisés sur les cartes de décembre ; ces coupons auront cours pendant le mois de janvier.

Pour éviter tout retard dans l'action de secours, l'Office fédéral de l'alimentation a décidé une avance d'une centaine de wagons de denrées alimentaires, qui sont en route pour Vienne.

LA POLITIQUE A ZOUG

On nous écrit de Berne :

Dans les élections cantonales, à Zoug, le parti conservateur a brillamment maintenu ses positions ; il a conservé intacte, avec le système proportionnel, la majorité au gouvernement et au Grand Conseil. Les radicaux ont perdu un siège de conseiller d'Etat en faveur des socialistes, et trois sièges de députés. Le chef du parti radical, M. Stadlin, est resté sur le carreau ; il a appartenu pendant vingt ans au gouvernement. Le parti conservateur dispose de 44 voix sur 72 au Grand Conseil.

ARMEE SUISSE

Les écoles militaires en 1919

Le Conseil fédéral a décidé que les écoles de recrues et les cours de répétition auront lieu en 1919.

FAITS DIVERS

SUISSE

Grave éboulement en Valais

A la suite des pluies, trois maisons et une étable se sont effondrées au hameau de Bassays, dans la commune valaisanne de Vérossaz. Trois femmes, les nommées Marie Davaz, Lucienne Davaz et Rosalie Morisoz ont été ensevelies sous les décombres. Les corps ont été retirés.

Sept pièces de bétail ont également été ensevelies.

Emportés par les eaux

La Langeten, grossie par les fortes pluies, a débordé à Langenthal, faisant deux victimes : M. Wyss, directeur de l'usine électrique, qui a disparu au cours des travaux de sauvetage et un garçon de sept ans.

ARCHÉOLOGIE

Le mépris d'une mosaïque

Dernièrement en Algérie, on découvrit, non loin de la bourgade de Mac-Mahon, une fort belle mosaïque romaine.

Elle offre de jolies arabesques décoratives. On y déchiffre une piquante inscription latine qui signifie :

Envieux, puissiez-vous vivre très longtemps pour être témoins de notre prospérité.

Au lieu de transporter cette mosaïque dans un musée où les savants pourraient l'étudier et le public l'admirer, on en a pavé une cour de la maison commune de Mac-Mahon.

Les indigènes la foulent aux pieds et ils y déposent leurs fardeaux.

Calendrier

Vendredi 27 décembre

Saint JEAN, apôtre et évangéliste

Comme évangéliste, saint Jean a été un oracle de vérité ; comme apôtre, il a été un modèle de fidélité ; comme disciple de Jésus-Christ, il a été un exemple de charité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 26 décembre

BAROMÈTRE

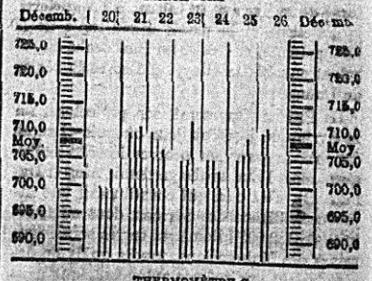

THERMOMÈTRE C.

Décemb.	20	21	22	23	24	25	26	Décemb.
7 h m	1	0	6	8	4	4 —2		7 h. m.
1 h. s	1	0	6	8	4	2 —1		1 h. s.
7 h. s.	1	1	7	8	4	1		7 h. s.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 1fr.10 TOUTES PHARMACIES

FRIBOURG

Noël de nos soldats

Berne, 25 décembre.

La plupart de nos soldats grippés ont retrouvé la santé, sont allés passer quelques jours de repos et de convalescence dans leurs familles et ont pu rejoindre leur unité. Toutefois, à Berne, plusieurs, particulièrement éprouvés, sont retenus par les suites d'une double pneumonie au lazaret de la Caserne ou dans diverses cliniques. On compte parmi eux quarante Fribourgeois du régiment 7 et des escadrons 5 et 6.

Le comité fribourgeois de secours aux soldats a eu à cœur de s'intéresser à ces chers malades, de leur réserver un cadeau de Noël et un souvenir du temps passé au lazaret.

Lundi soir dernier, un grand arbre de Noël étincelait de feux joyeux, dans ces mêmes salles 76 et 80 de la Caserne de Berne où, quatre semaines auparavant, se trouvaient réunis les malades les plus gravement atteints, parmi lesquels ceux que la mort devait moissonner. La section des œuvres sociales de l'armée, la société des jeunes gens américains et le comité fribourgeois de secours aux soldats avaient rivalisé de généreuse ingéniosité pour assurer à nos malades d'utiles et d'agréables cadeaux : vêtements chauds, chocolat, livres illustrés, parmi lesquels *Les légendes de la Gruyère*, ont fait très grand plaisir.

Le commandant de corps, M. le colonel Wildbolz, le médecin d'armée, M. le colonel Hauser, le chef de la section des œuvres sociales, M. le colonel Feldmann, M. le major Hertenschwand, chargé de la direction des lazarets, plusieurs autres officiers, et M. le vicaire von Streng, aumônier des lazarets, ont honoré de leur présence cette fête de famille.

M. l'aumônier Savoy a traduit les sentiments de foi et de reconnaissance que Noël éveille dans tout cœur chrétien ; il a fait revivre les heures d'émotion profonde passées dans ces mêmes salles. Le Noël de la bonne souffrance a précédé le Noël de la joie ; il a été plus grand peut-être, en nous plaçant plus près de Dieu.

Devant l'arbre de Noël du personnel de la caserne, M. le capitaine Dumont a dit avec beaucoup de cœur et une grande délicatesse, une parole de gratitude à tous ceux qui ont prodigué les soins nécessaires à nos chers malades, aux médecins, aux infirmiers, aux dames de la Croix-Rouge, aux bienfaiteurs. Il n'a eu garde d'oublier les dévouements plus obscurs qui se sont affirmés dans le service des bureaux, à la cuisine ou dans des tâches plus modestes encore, mais toutes nécessaires.

M. le pasteur Loosli a présenté au nombreux auditoire militaire les leçons de l'heure actuelle. M. l'aumônier Savoy a souligné la grande leçon de sacrifice qui se dégage de la crèche de Bethléem et, comme l'étoile, éclaire toute la vie du soldat.

Nous savons, par ailleurs, que le comité fribourgeois de secours aux soldats a pensé à tous les groupes de camarades sous les armes retenus loin de leurs familles pendant ces fêtes de Noël. Les souhaits et le cadeau qui les accompagnait ont fait grand plaisir aux huit soldats de l'hôpital Daler, aux six soldats de l'hôpital des Bourgeois et aux deux soldats hospitalisés à la Providence, à Fribourg.

La générosité délicate et prévenante du comité fribourgeois a été hautement appréciée par nos escadrons 5 et 6, à proximité de Berne ; dans la ville fédérale, par les deux escadrons 1 et 2 de mitrailleurs, et ailleurs encore.

L'escadron 5, après avoir passé une joyeuse soirée de Noël, a été très heureux de pouvoir assister au service religieux. M. l'aumônier Savoy s'est rendu à Schönbühl, y apporter une parole de réconfort et y célébrer la messe. Une salle, transformée en chapelle, était ornée de rameaux de sapin. Derrière l'autel, le fanion, l'âme de l'escadron, couvrait et enveloppait la troupe, comme une mère entoure ses enfants. Tous les dragons se sont réjouis en pensant à l'église du village, à la famille et en s'unissant dans la prière pendant la sainte messe.

Deux heures plus tard, la même salle qui avait servi de chapelle réunissait une fois encore l'état-major du régiment 2 de cavalerie, les officiers et les soldats de l'escadron 5 qui prenaient ensemble le repas de Noël. Dans quelques jours, nos dragons raconteront dans leurs familles comment ils ont été associés à toutes les joies de Noël pendant leur dernier service de mobilisation.

Le Noël du 7me régiment

On nous téléphone de Bâle :

Tenant à dissiper définitivement un malentendu qui semble se prolonger, je répète que la population bâloise a très généreusement pourvu au Noël du régiment tout entier, fournissant même celui du bataillon 16, dans le secteur d'Argovie. Mais je tiens à exprimer encore ma profonde reconnaissance à tous ceux qui, le sachant, ont envoyé, malgré tout, des dons en espèces, qui sont toujours les bienvenus au régiment.

Lieutenant-colonel de Diesbach.

Doctorat

M. Louis Astier, de Grand-Combe (Gard, France), a passé son examen de doctorat à la Faculté des lettres de Fribourg, sur présentation d'une thèse intitulée : *Bossuet et la démonstration de l'existence de Dieu par les vérités éternelles.* Il a obtenu la note *cum laude* pour la thèse, la note *rite* pour l'examen oral.

Nouveau médecin

M. Louis Perroulaz, fils de M. Perroulaz, docteur à Bulle, a passé avec un brillant succès ses examens de médecine à l'université de Lausanne.

Dispositions testamentaires

On nous écrit de la Haute-Gruyère :

La grippe commence à disparaître de la contrée, où elle a visité bien des familles, mais en ayant *peu de victimes heureusement. La perte la* plus sensible fut, certes, celle de M. le curé de Grandvillard. Longtemps encore, paroissiens et confrères se rappelleront cet excellent prêtre que le Bon Dieu a rappelé à Lui.

Par testament du 14 mai 1918, M. le curé Joye a légué sa bibliothèque à ses confrères, à choisir d'après l'ordre de leur ancienneté dans le décanat ; ses soutanes à des séminaristes, et ses modestes revenus à des bonnes œuvres : fonds de construction de l'église de Grandvillard, fonds de l'orgue de Mannens, sa paroisse d'origine, aux chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, congrégation à laquelle il avait appartenu autrefois, etc.

Communes généreuses

La commune de Neirivue vient de procurer à ses soldats mobilisés, bourgeois et habitants, une agréable surprise en leur allouant à chacun 10 fr. comme cadeau de Noël et de nouvel an. La même faveur a été accordée aux soldats des précédentes mobilisations, depuis le commencement de la guerre. Comme ils sont en tout une vingtaine, c'est une gracieuseté de 200 fr. qu'a faite la caisse communale.

La même commune a décidé de continuer à son instituteur l'allocation supplémentaire de 100 fr. déjà accordée pour 1917, ainsi que son affouage complet.

De son côté, le conseil paroissial s'est empressé de répondre à l'appel de Mgr l'Evêque du diocèse en accordant à son curé un supplément annuel de traitement de 200 fr., déjà pour l'année 1918.

* * *

La commune de Lussy n'oublie pas ses soldats mobilisés. A l'occasion de la fête de Noël, elle vient de renouveler son geste généreux de l'année dernière et d'envoyer une somme de 20 fr. à chacun des siens qui se trouvent aux frontières.

En nous communiquant cette nouvelle, un correspondant militaire nous prie d'y ajouter un chaleureux merci à l'adresse de la commune patriote.

L'épidémie

On nous écrit :

Un soldat du bataillon 16, Louis Bugnon, établi à Sédeilles depuis plusieurs années, vient de succomber encore aux suites de la grippe. C'était un camarade au cœur bien placé, honnête et gai. Il était parti avec le plus bel entrain pour répondre à l'appel du pays. D'une solide constitution, il paraissait destiné à braver toutes les maladies. Il a résisté longtemps, pour succomber finalement, comme tant d'autres, à une crise plus forte de l'épidémie. Sous les armes comme à Sédeilles, Louis Bugnon ne laisse que des regrets.

La crue des eaux

On nous écrit de la Haute-Gruyère :

La pluie de ces derniers jours est une calamité pour la contrée, non seulement par les journées qu'elle fait perdre aux bûcherons, mais encore par les dégâts causés par la Sarine débordée en plusieurs endroits et dont les ravages ne peuvent être estimés à l'heure actuelle.

— La chute de neige de mardi, à la montagne, a conjuré, en maints endroits, des inondations. Le niveau de la Sarine a baissé au cours de la journée. Le niveau des lacs de Morat et de Neuchâtel reste encore très élevé.

Dans la haute Singine, le danger d'autres dévastations, que nous signalions mardi, est écarté.

Cependant, il s'est produit encore un éboulement d'un talus sur la route de Guin à Morat, aux abords du pont de Schiffenen. La circulation est interrompue.

En Veveyse, il y a eu un éboulement assez considérable à Prayoud.

Tragique incendie

Le feu a détruit, l'autre nuit, vers 1 heure, à La Tour-de-Trême, une maison taxée 1500 fr., appartenant à M. Blain et habitée depuis la veille seulement par un vieillard octogénaire, M. Pierre Jolliet, de Vaulruz. Les progrès du feu ont été si rapides que le malheureux locataire n'a pu se sauver. On a retrouvé son cadavre carbonisé.

Le sinistre a été causé par un poêle défectueux.

Départ d'internés

Quarante internés français et belges de l'établissement de Gambach quitteront notre ville demain, vendredi, à midi.

Une exposition cantonale

Dimanche dernier a siégé à Fribourg le comité cantonal des arts et métiers. Il a remis sur le tapis la question d'une exposition cantonale industrielle et agricole, agitée déjà depuis quelque temps. La fin de la guerre permettra de réaliser cette entreprise dans un avenir prochain. Le budget de l'Etat pour 1919 porte un crédit de 10,000 fr. pour l'étude de la question.

Ne différons pas nos achats

La société des négociants et industriels de la ville de Fribourg nous prie d'insérer :

Pour vivre, la Suisse n'a cessé de faire appel à l'étranger. Insuffisamment ravitaillés, notre population, notre industrie, notre commerce ont dû subir, durant ces quatre années de guerre, toutes espèces de privations.

En dépit de la cessation des hostilités, l'horizon reste sombre. Nous manquons de l'indispensable. La crise des transports réduit à un minimum nos importations ; les matières premières nécessaires à nos industries font presque complètement défaut. Par suite du déficit de production enregistré dans les pays belligérants, cet état de choses risque de se prolonger des mois encore.

Dans ces circonstances et en face des immenses besoins qui restent à satisfaire, il n'y a pas lieu de songer, en tout cas pas dans un temps prochain, à une baisse sensible des prix. Cette idée semble pourtant de plus en plus vouloir s'accréditer parmi le public, lequel recule même devant les achats les plus indispensables.

Nous ne saurions assez mettre en garde les consommateurs contre une conception aussi optimiste de la situation future du marché suisse. Nous voudrions dès lors inviter d'une façon pressante le public à ne pas restreindre sans raison ses achats, dans l'attente d'une perspective qui ne se réalisera pas. Il en va *de son propre intérêt* et de celui du marchand qui a réussi à s'assurer, malgré les difficultés actuelles, un stock de marchandises à des prix encore abordables.

Pour nos soldats

C'est 33 francs et non 10 fr. que la commune de Sales (Sarine) a destinés à nos soldats.

Dessins de H. Nisot

M. Pierre Nisot expose à la vitrine de la librairie Rouart et Cie quelques intéressants dessins à la plume, où il s'attache à donner une idée des merveilles de la cathédrale de Reims. Un grand dessin d'une belle allure donne un fragment profondément senti de la célèbre façade gothique. La petite planche où l'artiste belge a rendu avec beaucoup de finesse une Vierge du portail est également très réussie. Nous rappelons que nous sommes déjà redevables à M. Nisot d'un joli album d'esquisses fribourgeoises et nous sommes une fois de plus heureux que notre ville encourage les aspirations artistiques des étrangers qui viennent la visiter.

Triste Noël

Un terrible accident vient d'éprouver bien cruellement la jeune famille de M. Grivel, géomètre à l'entreprise de la Jogne, à Broc. Le cadet des enfants, âgé de 3 ans, réussit, en grimpant sur une chaise, à ouvrir une fenêtre de l'appartement et, se penchant au dehors, tomba dans la rue, de la hauteur du deuxième étage. On le releva aussitôt, et le médecin fut appelé. Mais l'enfant avait le crâne fracturé ; la trépanation ne pourrait pas même le sauver. Il est, depuis quatre jours, entre la vie et la mort.

Enfant noyé

On nous écrit :

Le samedi, 14 décembre, un petit enfant de trois ans, dont les parents, originaires de Sales, habitent le vieux moulin de Neirivue, s'est soustrait à la vigilance de sa mère, qui préparait le dîner, et est tombé dans le ruisseau où il s'est noyé. Ce n'est qu'après une heure de recherches qu'il fut trouvé, près du barrage de la Fabrique de draps de la localité.

Des moutons égorgés

Une dizaine de moutons parqués à Domdidier, et appartenant à un marchand de Genève, ont été égorgés par le chien du laitier, qui avait réussi à pénétrer dans le bercail improvisé.

Les nouveaux abonnés pour 1919 recevront la « Liberté » dès ce jour à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six mois ou douze mois.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif ... Vin et Quinquina

Dernière Heure

Un coup d'Etat à Berlin

Berlin, 26 décembre.

(Wolff.) — Mardi matin, depuis 8 heures, de violentes rencontres se sont produites au château et aux écuries royales, occupés par la division populaire de la marine.

La division de cavalerie de la garde s'avança contre le château et les écuries, qui furent en outre pris sous le feu de l'artillerie.

Quelques minutes avant 11 heures, une délégation des matelots sortit des écuries avec un drapeau blanc pour négocier avec le commandant des troupes.

Ensuite de ces négociations, les matelots quittèrent les bâtiments peu après 11 heures, d'abord isolément, puis par petits groupes.

Après la capitulation, les soldats de la garde purent se retirer immédiatement. Les matelots ont perdu 68 hommes, en partie tués, en partie grièvement blessés.

Berlin, 26 décembre.

(Wolff.) — Pendant le combat dans les environs du château, lorsque, à 11 heures, le drapeau blanc a été hissé à l'une des fenêtres des écuries de la cour, des milliers de civils pénétrèrent entre les cordons de la troupe. La faible résistance de la garde civique fut bientôt vaincue. En masses compactes, la foule défila dans la direction du château, et l'on put bientôt se rendre compte qu'il s'agissait d'une démonstration qui aurait pu se transformer en action révolutionnaire.

Comme on apprit que les civils avaient réussi à se procurer des mitrailleuses, de nouveaux contingents de troupes furent envoyés des dépôts. Le pont du château fut fermé par les soldats. La foule, qui avait réussi à pénétrer dans la cour du château, en fut chassée par la cavalerie.

Le commandant de la garde, lieutenant général von Hoffmann, a déclaré au représentant de la Gazette de Voss que la seule cause de ces événements était la façon injuste de procéder des matelots dans le château, et principalement l'arrestation du commandant Wels et de son adjudant, ainsi que l'attitude prise à l'égard des représentants du gouvernement à la chancellerie d'Etat.

Après avoir accordé dix minutes de réflexion, le commandant de la garde exigea des matelots de remettre en liberté le commandant Wels, préfet de police de Berlin, de déposer les armes et d'évacuer le château. Les matelots ne donnèrent pas de réponse. Il donna l'ordre d'ouvrir le feu. Ses gens étaient prêts à se précipiter dans la cour du château, lorsqu'un parlementaire se présenta. Le commandant de la garde accorda un délai de 20 minutes. Pendant ce temps, le commandant Wels et son adjudant furent relâchés, mais les chefs du groupe Spartacus excitèrent contre la garde la foule massée dans la rue et où se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfants. La garde fut attaquée. Comme elle ne voulait pas faire feu sur des femmes et des enfants, elle fut mise hors de combat. Pendant une accalmie du feu, le commandant de la garde se retira avec ses troupes dans les bâtiments de l'université.

Berlin, 26 décembre.

(Wolff.) — Les incidents de Berlin, qui se sont transformés finalement en un combat de rue, ont été liquidés à la suite de pourparlers entre MM. Cohen, Richard Müller et Tost, représentant le conseil central et le conseil exécutif, d'une part, et les représentants des matelots, d'autre part. L'accord suivant a été conclu :

1° La division populaire des matelots s'engage à quitter le palais dès qu'on aura mis à sa disposition les bureaux des dépendances du palais, en conformité du traité du 18 décembre.

2° Les matelots seront incorporés dans la garde républicaine des soldats, qui se trouve sous les ordres du commandant de Berlin. Les modalités de cette incorporation seront déterminées dans un arrangement ultérieur.

3° Les matelots s'engagent, pour l'avenir, à ne plus participer à des mouvements dirigés contre le gouvernement. Chaque fois que des divergences se produiront, elles seront réglées dans des pourparlers entre les personnalités compétentes.

4° La division Lequis sera immédiatement retirée. Les troupes de Berlin et la division des marins ne seront plus de piquet.

Les matelots et les soldats rentreront dans leurs quartiers.

Le commandant Wels sera immédiatement remis en liberté.

Berlin, 26 décembre.

(Wolff.) — Les soldats et les matelots de l'armée républicaine ont nommé mardi soir commandant de la ville de Berlin, en remplacement de l'ex-commandant Wels, son adjudant le lieutenant Fischer. Ce dernier a accepté, tout en réclamant le règlement définitif de sa nomination par le gouvernement jusqu'au 27 décembre.

M. Wilson parmi les troupes américaines

Chaumont, 26 décembre.

(Havas.) — Le président Wilson, avant de rejoindre les troupes américaines, s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, où il a été reçu par les autorités locales. Sur tout le parcours, il a été chaleureusement applaudi.

M. Wilson a remercié en termes émus.

A la sortie de l'Hôtel-de-Ville, la foule a fait au président une ovation formidable. Le cortège s'est rendu au plateau de Langres où eut lieu la revue.

M. Wilson a prononcé notamment les paroles suivantes :

« Je suis heureux de dire que je ne trouve aucune divergence de vues dans l'esprit des grands chefs avec lesquels j'ai eu le privilège de conférer. La tâche de présenter la charte de paix est échue au peuple américain. Cette tâche est d'autant plus facile que les nations alliées ont accepté cette charte et que l'application des principes qu'elle énumère découle de leur exposé même.

« Le monde entier sait maintenant que les nations qui ont participé à la guerre sont prêtes à compléter leur œuvre, non seulement dans les revendications proposées dans leur intérêt, mais dans l'établissement d'une paix basée sur le fondement du droit et de la justice. La guerre a été une guerre des peuples. La paix doit être une paix des peuples. »

Une allocution du Pape

Rome, 26 décembre.

(Stefani.) — Répondant à l'adresse des cardinaux, le Pape a déclaré que c'est la première fois qu'il peut recevoir avec joie les souhaits de Noël, après la cessation des hostilités.

Il a remercié le cardinal doyen du Sacré-Collège d'avoir montré dans la paternité spirituelle du Pape la source première de l'œuvre qu'il a accomplie au cours de la guerre. Des cris de douleur sont arrivés jusqu'au Vatican, implorant son action en faveur de la cessation des hostilités. Le Pape a demandé et il a souvent obtenu que des douleurs soient adoucies. Comme Père, il a déploré et condamné les excès de la haine brutale. Il a dirigé ses efforts vers le rétablissement de la paix, en rappelant les *principes immuables et éternels* de la justice et de la charité.

Le Pape parle des prières ordonnées pour le congrès de la paix. Il exprime le vœu que les décisions du congrès comprennent non seulement le rétablissement de l'ordre, mais aussi la renaissance des sentiments d'humanité.

Il ajoute :

« Nous avons été un père dans le passé, Nous le sommes dans le présent, et Nous le resterons aussi longtemps que Nous serons en vie. La tempête immense qui a passé sur la terre y a laissé des dévastations bien tristes. Il faut craindre davantage encore qu'elle n'ait laissé des rancunes dans les cœur des hommes, des germes malsains de vengeance et de représailles. La passion, noble en soi, de la défense de la patrie enflamme les âmes d'une indignation qui, bien que juste et naturelle en principe, peut facilement produire des conséquences aggravant les anciennes discordes. »

Le Pape se demande si ce n'est pas l'œuvre d'un père, celle qui s'efforcera de réparer le mal moral causé par la guerre, non moins que les dévastations matérielles, celle qui tendra à écarter le danger de nouvelles perturbations de l'ordre pouvant résulter des haines et de la passion nationale poussée à l'excès.

« Nous pourrons Nous déclarer heureux, dit le Pape, si le baiser de paix est accompagné de l'esprit de charité et de justice, car c'est seulement la loi d'amour qui resserre dans une étroite union les enfants d'un même père et qui formera une véritable famille parmi les hommes de bonne volonté. »

Le Pape espère que l'œuvre du congrès pourra être en harmonie avec son œuvre à lui. Pour cette œuvre de la restauration de la société, il compte sur l'aide et les conseils des hauts dignitaires de l'Eglise et sur la bonne volonté de tous ceux qui aspirent à promouvoir l'action catholique.

L'œuvre pontificale devra comprendre principalement dans l'avenir l'instruction à donner à l'enfance, les sages directions à donner aux ouvriers, les conseils à donner aux classes plus aisées, afin de leur faire faire un bon usage de leur richesse et de leur autorité.

Le Pape termine en souhaitant que l'Enfant Jésus apporte au monde une ère nouvelle de justice et de bonheur. Il donne enfin la bénédiction apostolique.

SUISSE

M. Wilson et la Suisse

Berne, 26 décembre.

(Communiqué.) — Sur l'ordre du président Wilson, le Département d'Etat a exprimé par une note chaleureuse ses plus vifs remerciements au Conseil fédéral pour son invitation à se rendre en Suisse.

Le président fait connaître qu'il ne lui est actuellement pas possible de décider s'il pourra effectuer ce voyage et assure qu'il considère en tout cas cette invitation comme le très amical témoignage d'affection d'une république avec laquelle les Etats-Unis d'Amérique n'ont cessé d'entretenir des rapports cordiaux.

Société suisse Auer, Zurich, Hafnerstrasse, 24. — Fabrique de Lampes Osram, Weltheim-Winterthour

†

Monsieur Jules Stucky-Genoud ; M. et Mme Auguste Stucky-Berset et leurs enfants, à Fribourg ; M. et Mme Emile Stucky-Andrey et leur fille, à Pontarlier ; MM. Aloyse, Henri et Louis Stucky, à Fribourg ; Mme veuve Caroline Genoud et ses fils : Victor et Gustave, à Fribourg ; Mme et M. Charles Maitre et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ; M. et Mme Joseph Stucky et famille, à Vevey, ainsi que les familles parentes et alliées, à Châtel-Saint-Denis, Grolley, Semsales, Belfaux, Courtepin, Courtaman et Fribourg, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Justine STUCKY-GENOUD

leur bien-aimée et regrettée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection, le 25 décembre, dans sa 54me année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 27 courant, à 7 h. ½ du matin, à l'Hôpital des Bourgeois.

†

La Société de Jeunesse de Sédeilles a la profonde douleur de faire part à ses membres de la mort de

Monsieur Louis BUGNON

Soldat bat. fus. IV/16

mort des suites de la grippe, qu'il avait contractée au service de son pays. *Le comité.*

ETOFFES

On offre à vendre un magasin d'étoffes, laine, laine du pays, milaine, coton, mercerie, etc.

Pour le stock entier, s'adresser à **Mme Lydie LAMBERT & Cie, à Châtel-Saint-Denis.**

Vente de bétail

Lundi 30 décembre prochain, dès 1 h. de l'après midi, Auguste feu Bautiste GENOUD, en Praatmey, **rière Châtel-Saint-Denis,** exposera aux enchères publiques, devant son domicile, tout son bétail consistant en 8 mères-vaches, prêtes au veau ou fraîches vêlées, 3 génisses de 2 ans, 4 génisses d'un an, 3 veaux pour l'élevage, une vieille jument et un poulain de 8 mois. Bétail de montagne et de choix. Terme pour le paiement. 7344

Châtel Saint Denis, le 20 décembre 1918.

Par ordre : **Aur. Chaperon,** *huissier.*

Vente de chevaux réformés

La Direction soussignée fera vendre en réforme aux enchères publiques, sur les places et aux dates ci-après indiquées :

un certain nombre de chevaux de régie de chevaux importés d'Amérique et un cheval d'artillerie fédérale

à Thonne (vieille régie), le **3 janvier 1919,** à 10 heures du matin.

à Zurich (Ecuries de la caserne), le **7 janvier 1919,** à 10 heures du matin.

DIRECTION DE LA RÉGIE SUISSE DES CHEVAUX, A THOUNE.

Voyageur

est demandé dans importante maison de tissus avec ancienne clientèle du Jura bernois. Traitement fixe après entente. Connaisseurs des deux langues et de la branche ont la préférence. 7364

Offres sous chiffres P 2380 D à Publicitas S. A., **Saint-Imier.**

Docteur Th. MUSY

oculiste

rue de la Préfecture, 188. Téléphone 1.59

reprend ses consultations à partir du 27 décembre

A vendre

aux enchères publiques, le **7 janvier prochain,** dès les 2 heures du jour, **au bureau de l'office des poursuites à BULLE, le café-restaurant de l'HARMONIE, en ladite ville,** et comprenant le café, une grande salle et des logements locatifs. Excellente occasion pour preneurs actifs.

Les conditions déposent au bureau de l'office.

Le préposé.

FABRIQUE DE PLAQUES-ADRESSE

métalliques, gravure chimique, creux et relief

Tous genres et grandeurs

pour tous appareils et machines

DAUBENHEIER & MEYER, ZURICH

Maison suisse, fondée en 1894

Bur. LAUSANNE : Ed. DENIER, Case 7190

Etudes Devis et échantillons sur demande

L'BORLOZ rpr, **Fribourg,** r. Hôpital, 21. Tél. 1.75

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils

Rue de l'Université. - Tél. 3.69

Couronnes mortuaires et fleurs

Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

LES

Pic-Pic

Nouveau modèle 1919, sans soupapes

16/20 HP

Demandez le catalogue chez le représentant du canton de FRIBOURG :

Grand Garage M. von Ernst

BERNE

Machines à coudre «PFAFF»

Machines à hacher.
Machines à saucisses.
Machines à peler.
Machines à couper le pain.
Machines à nettoyer les couteaux.
Machines à nettoyer les bouteilles.
Machines à boucher les bouteilles.

E. WASSMER S. A.

Fribourg

Commis comptable

dactylographe, possédant le diplôme de commerce et de bons certificats d'emploi, sachant parfaitement le français et l'allemand et ayant de bonnes notions dans l'anglais, **demande place stable.**

Adresser offres sous P 15816 C à Publicitas S. A., Fribourg. 7234

TROUVÉ

samedi, en ville, un sachet d'accessoires pour auto.

Le réclamer contre remboursement des frais au **Café Saint-Pierre, Fribourg.** 7359

JEUNE HOMME

demande place pour Nouvel an, comme charretier pour 4 chevaux. 7360

S'ad. sous P 7952 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

L'Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg, demande une

cuisinière

Entrée à convenir. 7358

ON DEMANDE

une servante de cure

Adresser offres sous P 7921 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 7330

Pas de paroles mais des faits!!!

Nous faisons des agrandissements photographiques avec passe-partout, le tout pour 9 fr. 50. Prompte exécution. S'adresser à la **Maison Fouchs.** Quai du Seujet, 29, **Genève.** 6724

Pour avoir des

OEUFS

cet hiver, donnez à vos poules de la poudre d'os fourragère préparée spécialement pour cet usage par **Maurice Bochud, Matran.** 6954-1505

Servante

pour aider au ménage et sachant, si possible, faire la cuisine, **est demandée** pour janvier 1919.

Certificats exigés. Bon salaire, vie de famille.

S'adresser à **Mme Jean-Frédéric GERBER, Delémont.** 7335

A LOUER

à Villars-sur-Glâne, un

appartement

3 chambres, cuisine, cave, galetas, lumière électrique. Bien exposé au soleil. Part au jardin, si on le désire.

S'adresser à **Mme veuve Bayet, rue de Lausanne, 75.** 7255

A vendre

9 PORCS

de 6 mois. 7361

S'adresser à **Alphonse Bastian, à Châtillon-Posieux.**

Fr. BOPP

Ameublements

rue du Tir, 8, FRIBOURG

Cadeaux utiles

Meubles fantaisie

Descentes de lit

Chaque quantité de

Fûts vides

comme

Fûts à pétrole et à huile
Fûts à saindoux et à graisse
Fûts à glucose et à mélasse
Fûts d'extraits et couleurs
Fûts à carbol et goudron

ainsi que toutes les sortes de

Fûts de vins et de liqueurs

jusqu'à 200 litres de contenance sont toujours achetés

aux plus hauts prix du jour

contre paiement comptant par

C. Troendlé, commerce de futailles

Bâle 18

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain

Consultations à **Payerne,** tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Maison DELAURENS photographe vis-à-vis de la gare

Extraction sans douleurs.

Honnête et robuste

FILLE

de la campagne **est demandée** pour aider aux travaux du ménage et du jardin. Place stable. Bons gages. 7325-1582

S'ad. sous P 7918 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Bonne à tout faire

demandée pour début février par un ménage de 4 personnes.

Adresse et certificats sous chiffres P 6197 J à Publicitas S. A., **Saint-Imier.** 7251

ON DEMANDE

pour Noël ou pour temps à convenir une

SERVANTE

de confiance, chez **H. Bochud, Matran.**

A VENDRE

3 génisses tachetées noires chez **Jacob Klaus, à Bonnefontaine,** près Praroman. 7351

Vins récolte 1918

A vendre environ 60,000 litres de fendant de Saillon, 1er choix, ainsi que 500 litres d'eau-de-vie de marc.

S'adresser à la **Vinicole de Saillon, Valais.** 6829

Pâtés froids
Bûches de Noël
Bonbons
Chocolats surfins
Cloches de Noël
à la noisette
Gâteaux de fête divers

CONFISERIE

Leimgruber - Sommer

rue des Epouses

Téléph. 456

A VENDRE

un

fourneau-potager

à 3 trous et bouillotte.

S'adresser à **Althaus, à Matran.** 7320

Piano électrique

Welte Berdux. Superbe instrument neuf. Valeur actuelle 10,000 fr. cédé au prix d'avant la guerre pr 6000 fr. 7220

Maison CZAPEK,
2, avenue du Théâtre,
LAUSANNE

VARICES
HÉMORRHOIDES
RHUMATISMES

et toutes les maladies de la peau : **engelures, crevasses, brûlures, blessures, démangeaisons, furoncles,** etc., sont radicalement guéris par le

BAUME du CHALET

composé exclusiv. d'essences de plantes.

Le pot, avec mode d'emploi, 2 fr. ; la boîte de 2 tubes, 2 fr. 50.

En vente à Fribourg **Pharmacies Bourgknecht & Gottrau, A. Cuony, G. Lapp, Ignace Musy.**

Aux mêmes adresses : **ANTI-GRIPPE** et **ANTI-CORYZA du CHALET** le meilleur et le plus agréable **désinfectant des voies respiratoires.** Le tube av. mode d'emp. 1 fr. 50.

A VENDRE

faute d'emploi, une forte jument de trait.

S'adres. à **M. Amédée Joye,** agriculteur, **Prez-vers-Noréaz.** 7261 1569

A VENDRE

15 moules hêtre, 1er choix, très sec, au bord d'une route, à 2 m. d'une gare. Faire offres avec prix, à **case postale, 18048, Fribourg.** 7215

Chauffage central

Albert BLANC

La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS *RÉPARATIONS*

Soudure autogène

Téléphone 5.77 **Téléphone 5.77**

MUSIQUE

Solfège, piano, orgue et improvisation, chant, chant grégorien, harmonie et contrepoint. **Préparation aux écoles supérieures.** — **Cours du soir.** — Gognat, organiste et professeur au Collège, 1, rue Grimoux.

Pour les étrennes

Beau choix de papeteries

Volumes illustrés ; cartes postales ; boîtes couleurs

Agendas ; calendriers ; almanachs

A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

FRIBOURG

Maison LUDIN

Sellerie
Maroquinerie
et
Articles de voyage

Près la Collégiale

FRIBOURG

Servez-vous chez ceux qui fabriquent et qui sont en état de réparer ce que vous avez acheté !

Comme toujours, bel assortiment en malles, paniers, valises, suit-cases, nécessaires, sacs de voyage et de montagne.

Pour cadeaux utiles, nous recommandons notre grand choix de sacs dame nouveauté, porte-monnaies, buvards, bretelles, bandes molletières, sacs d'école et serviettes en tous genres, de notre fabrication.

Nous attirons spécialement l'attention sur une série d'articles de maroquinerie : portefeuilles, pochettes, etc., fabriqués dans la maison avec des marchandises de 1er choix.

Sur commande, exécution prompte et soignée de travaux spéciaux.

Par suite d'importation des métaux

les articles en

CUIVRE
ALUMINIUM
LAITON, etc.

se fabriquent de nouveau chez **P. ZUMBUHL, Miséricorde, 9, Fribourg,** installations sanitaires.

Etamage. Téléphone 6.34 **Réparations.**

Les véritables PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

guérissent radicalement tous

Rhumes, toux, enrouements et bronchites

sont spécialement recommandées

pendant l'épidémie de GRIPPE

En vente chez MM. *Boschung,* rue des Bouchers ; *Lapp,* pharmacien ; *Eigenmann-Chatton,* denrées coloniales ; *Bourgknecht & Gottrau,* pharmaciens ; *Guidi-Richard,* rue de Lausanne ; *Felder-Neuhaus,* Neuveville ; *Mlle Bruihart,* rue de la Samaritaine.

Louis BINZ, confiseur

Stalden, 133. *Téléphone 4.63.*

POUDRE ALPHA

Le meilleur Shampooing

Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustré si recherché.

Se fait :

Aux Camomilles. Au Romarin
Au Jaune d'œuf. Au Goudron

Grande Pharmacie et Droguerie Bourgknecht & Gottrau, rue de Lausanne, 87, Fribourg.

Pharmacie Cuony, Avenue de la Gare, Fribourg.

Pharm.-Droguerie G. Lapp, rue St-Nicolas, 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries. Fr. 0.80 l'enveloppe

Grandes Liqueurs fines ARA

Dépôt général : Eigenmann, Chatton & Cie, Fribourg Téléphone No 23

Place Saint-Nicolas

Dépôt des Broderies de St-Gall

vendues au prix de fabrique

le meilleur marché sur la place de Fribourg

GANTS de peau et tissu

pour Dames et Messieurs

Parfumerie - Cravates

Téléphone 26. **Téléphone 26.**

P. ZURKINDEN, coiffeur

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Bureau régional

pour les œuvres en faveur du soldat, Neuchâtel

Nous rappelons à MM. les industriels et commerçants que notre bureau s'occupant de placement des soldats sans travail, nous les prions instamment de s'adresser à nous pour toutes leurs demandes de personnel.

Les soldats se trouvant dans la gêne peuvent également nous faire parvenir leurs demandes, soit de placement ou de secours ; il leur sera toujours accordé satisfaction dans la mesure du possible. 7353

Pour les fêtes

GRAND ET BEAU CHOIX

DE

Meubles fantaisie

POUR CADEAUX

à des prix avantageux

PRIÈRE DE VOIR LES VITRINES

Toujours un grand choix de salles à manger et chambres à coucher, prêtes à livrer.

Se recommande, 6934

Paul LEIBZIG

Téléphone 5.58 **Bd. de Pérolles, 4**

VENTE D'UN DOMAINE, à Essert et d'une SCIERNE, à Treyvaux

Pour cause de décès, **M. Casimir KOLLY, éleveur, à Essert,** en sa qualité de tuteur de Nicolas, feu Jean Brunisholz audit lieu, exposera aux enchères publiques, le **mardi 7 janvier 1919,** dès 2 h., au Mouret, le domaine que son pupille possède rière la commune d'Essert, de la contenance de 9 hectares, 67 ares, 33 mètres (26 poses 112 perches) en pré et champ de première qualité, avec maison d'habitation et une grange avec écurie séparée, ainsi qu'une scierne, rière Treyvaux, de 2 hectares 10 ares 55 mètres (5 poses 339 perches). P 7929 F 7355

Pour l'exposant : **J.-B. Dousse,** *greffier.*

Travaux d'assainissement

La FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT S. A., Pérolles, FRIBOURG, a l'avantage d'informer les communes et syndicats de drainage qu'elle peut livrer immédiatement des **drains en ciment** de 12 à 30 cm. de diamètre, à des conditions avantageuses. Prix courant sur demande. 7217-1569

Bureau : AVENUE DU MIDI, 19

Téléphone 248

VENTE PUBLIQUE

Pour cause de décès, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile à **Grenilles, le mercredi 7 janvier,** à midi et demi :

3 vaches dont 1 portante, 1 taure portante d'un taureau de 1re classe du syndicat, 1 génisse de 2½ ans, 2 génisses de 1½ an, 2 génisses d'un an, 1 taurillon, 2 juments dont 1 de 9 à 10 ans et l'autre hors d'âge, 2 chars à pont, 1 char à échelles, 1 char à ridelles, 1 charrue Brabant, 1 charrue Anglaise, 1 buttoir, 2 herses, 1 faucheuse, 1 caisse à purin, 1 hache paille, colliers pour chevaux et vaches, 1 moulin à vanner, 1 luge, 1 caisse à gravier, des chaînes et clochettes, ainsi que divers objets dont le détail serait trop long.

Payement au comptant. 7357-1558

L'exposante : **Vve Marie Clerc Villet.**

VENTE AUX ENCHERES

du mobilier et du matériel de l'HOTEL DE MONTREUX

LAUSANNE

Pour fin de bail, il sera vendu aux enchères publiques le mobilier d'exploitation composé de : **50 lits noyer poli,** matelas bon crin (1½-2 places), lits fer, fauteuils, chaises longues, tables de nuit, glaces, lampes électriques, stores, rideaux, lamprequins, bureau américains, etc., etc.

Argenterie, soit : théières, cafetières, cuillers, fourchettes, plats, couteaux, etc.

Lingerie, soit : draps, nappes, serviettes, couvertures, rideaux, oreillers, fourres, duvets, linges de toilette, etc.

Les enchères auront lieu dans l'ordre suivant :

Samedi 28 décembre (dès 9 heures du matin), 1er étage, mobilier de 12 chambres à coucher Louis XV et moderne Salon oriental, moquette. — Dès 2 heures après midi, **Lingerie** en très bon état.

Lundi 30 décembre, (dès 9 heures du matin), 2me étage, mobilier de 12 chambres de maîtres Louis XV. — Dès 2 heures après midi, Lingerie, argenterie.

Le solde important du mobilier sera mis en vente dans le cours de janvier et sera indiqué par avis ultérieur.

Tous les objets à vendre sont de bonne qualité et en bon état de propreté.

Il sera perçu 5 % d'échutes en sus des payements comptant.

Lausanne, 23 décembre 1918.

P 15158 L 7356 Par ordre :

O. GARNIER, L. CHARBON,

agents d'affaires.

SI LA GRIPPE VOUS PREND

soignez-vous sans hésiter par

La Catalysine

du **Dr Viquerat Lausanne.**

3 fr. 50 et 5 fr. 50 le flacon, prix fixe, dans toutes les pharmacies. Ce remède spécifique, qui a fait ses preuves au cours de l'épidémie, **guérit sûrement la grippe et ses complications.** 7056

A vendre

(faute d'emploi) 1 bonne jument de 12 ans.

J. Barry, rue des forgerons, 201, Fribourg. 7313

Pour tout de suite, on demande à acheter

un domaine

de 35 à 50 poses dans le canton de Fribourg, district de la Sarine préféré.

Offr. sous P 6540 à Publicitas S. A., **Fribourg.**